



Saint-Georges-de-Clarenceville

AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Un avis public est donné par la soussignée, Mme Marie-Eve Brin, directrice-générale et secrétaire-de la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville pour :

Suite à l'adoption du 1^{er} projet de **Règlement 428-12 modifiant le Règlement numéro 428 de Zonage**. Ce projet de règlement concerne une modification à l'effet de modifier la section IV intitulée dispositions relatives aux usages et constructions accessoires afin d'ajouter des dispositions normatives relatives aux usages complémentaires à l'habitation. Les usages concernés sont un centre de yoga, de méditation ou toute autre activité physique similaire dans la zone 113.

La consultation aura lieu le mardi 10 septembre à 19 :30, précédant l'adoption du 2^e projet de règlement lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville, le 10 septembre mars 2019 à 20 :00 au 1350 Chemin Middle.

Avis donné à Saint-Georges-de-Clarenceville, le 19 août 2019

Signé :

Mme Marie-Eve Brin, directrice-générale et secrétaire-trésorière